



Terre de Liens – Provence Alpes Côte d'Azur
7 Rue Bayard – 05000 Gap
paca@terredeliens.org
09 70 20 31 09

**Compte rendu de l'Assemblée Générale Constitutive de Terre de Liens – Provence
Alpes Côte d'Azur
11 décembre 2009 - Gardanne**

**1 - Présentation du Mouvement Terre de Liens, par Xavier Robert, Directeur de
Terre de Liens National**

« Un mouvement, parce qu'on invente en marchant ». Le Mouvement Terre de Liens est composé:

- d'une association nationale (5 salariés, siège social à Crest dans la Drôme)
- de la Foncière Terre de Liens (société en commandite par action, sa spécificité est que l'actionnaire n'a pas de pouvoir). La NEF détient 45%, l'association nationale Terre de Liens 45% et le président de Terre de Liens, Sjoerd Vaterna en détient 10%. La foncière est agréée Finacol par l'Autorité des Marchés Financiers.
- du Fond de Dotation (préfigurant une Fondation d'Utilité Publique): les donateurs peuvent faire un don de ferme ou d'argent.

L'association Terre de Liens est née en 2003, suite à la rencontre entre 3 réseaux: biologique et de biodynamie, d'épargne solidaire et du développement rural.

Actuellement, le capital de la Foncière est de 8,5 millions d'euros, sur 6500 actionnaires (de 1000 à 2000 € en moyenne par actionnaire), avec tous types de profils. L'action est à 100 €. Une déduction fiscale est possible si les actions restent au moins 5 ans.

La campagne du Mouvement Terre de Liens porte pour 2009-2010 sur les trois outils du mouvement avec trois objectifs:

- renforcer la dynamique du mouvement de masse en proposant l'adhésion à l'association en parallèle de la souscription d'action ou du don
- amplifier le succès de l'appel public à l'épargne de 2008 – 2009
- amorcer le fond de dotation nouvellement créée en proposant aux sympathisants de faire un don

Les objectifs quantitatifs pour cette nouvelle campagne sont les suivants:

- 3000 adhérents, soit environ 100 à 200 par associations territoriales
- 6 millions d'euros de souscriptions, 3000 nouveaux actionnaires
- 500 000 euros de don, 3000 donateurs

Actuellement, le Mouvement Terre de Liens fait face à un développement exponentiel avec 23

salariés et une présence dans 16 régions. Les associations régionales sont toutes membres du Conseil d'Administration de Terre de Liens National.

2 - Présentation de l'historique & de la dynamique du Collectif Terre de Liens Provence Alpes Côte d'Azur, par Pierre Fabre, agriculteur & administration à Bio de Provence, membre du Collectif Terre de Liens PACA

Découvre personnellement Terre de Liens lors qu'il siègeait en tant qu'administrateur de la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), et intégrera par la suite le Conseil d'Administration de Terre de Liens National. Prendra contact avec Terre de Liens National afin de lancer une démarche de soutien envers un agriculteur des Alpes-Maritimes qui risquait de perdre son foncier de 7ha en raison d'un simple bail verbal. Cette démarche aura le soutien local des AMAP, du Conseil Général des Alpes Maritimes, de la SAFER,....

A partir de là une démarche collective se lance sur la région PACA. D'autres partenaires perçoivent à leur échelles les difficultés existantes de gestion et maîtrise du foncier, notamment:

- par des associations proche du littoral, des AMAP (Alliance Provence), le Collectif de Défense des Terres Fertiles du Var,...
- par les partenaires travaillant en milieu rural (ADRETS, ARDL,...): confrontation aux problèmes d'accès au foncier pour la création d'activité en milieu rural Alpin.

Naissance en novembre 2008 d'un collectif inter-associatif en région PACA souhaitant réaliser une étude d'action de préfiguration d'une antenne de Terre de Liens régionale.

Le projet est conduit selon trois partenariats :

- les membres du collectif régional (membres actifs) : ARDL, ADRETS, Alliance Provence,, Collectif de défense des Terres Fertiles, Mémoire à lire – Territoire à l'écoute, CFPPA de Carmejane, Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural, Association Terre de Liens National
- les partenaires de terrain : SAFER, ADASEA, les réseau associatifs
- les territoires d'application : pays, conseils de développement

3 - Présentation du Collectif Terre de Liens PACA au 11 décembre 2009, par Yves Hallé, formateur au CFPPA de Carmejane & membre du Collectif Terre de Liens PACA

Le Collectif Terre de Liens PACA fait l'objet depuis plus d'un an de nombreuses sollicitations venant du terrain, il essaie d'y répondre au mieux en les recensant et en les aiguillant vers les référents « territoriaux » du Collectif.

Deux dossiers de demande de subventions ont été déposé afin de permettre l'embauche d'un animateur pour l'ensemble de la région PACA:

- un dossier déposé par l'ADRETS auprès de la Fondation de France d'un montant de 30 000€
- un dossier déposé par Terre de Liens National auprès du Conseil Régional PACA d'un montant de 75 000€

Le dossier Fondation de France a été accepté; le dossier déposé au Conseil Régional devant sous réserve d'accord des services internes à la Région, instruit et voté en février 2010.

4 - Les interrogations relevant des présentations

- Quelles sont les opérations d'acquisitions au niveau national ?

La Foncière Terre de Liens est actuellement propriétaire de 20 fermes (l'instruction d'une vingtaine d'autres dossiers est en cours), à dominante maraîchage en biologique (celle-ci n'étant pas une condition exclusive). Les acquisitions de la Foncière se répartissent sur l'ensemble du territoire, sauf peut être en Bretagne.

La Foncière acquiert de plus en plus de bâti (représente environ 70% du capital de la foncière). L'ensemble des acquisitions de la Foncière sont loués à des agriculteurs par le biais de baux ruraux environnementaux.

- Est-ce que les fermes achetées sont amenées à être vendues aux locataires ?

Les personnes actuellement installées ne souhaitent pas devenir propriétaire. Par contre, va se poser tôt ou tard la question des exploitants arrivant à l'âge de la retraite et de hébergement.

- Entretien du bâti ?

Dès l'acquisition d'un bien, la Foncière effectue l'ensemble des travaux nécessaires: rénovation de bâtiment (suppression de l'amiante,...), installation de fromagerie,.... La Foncière travaille actuellement avec Habitat et Humanisme.

- Quelle implication peut-on avoir dans Terre de Liens Provence Alpes Côte d'Azur ?

Sur le projet de l'association régionale, l'idée est d'avoir un grand nombre d'acteurs locaux mobilisés, des ambassadeurs qui vont présenter sur l'ensemble du territoire régional la démarche de Terre de Liens, des bénévoles et à terme le travail d'un animateur salarié.

L'implication au sein de Terre de Liens PACA peut être multiples:

- 1- Donateurs
- 2- Epargnants
- 3- Adhérents
 - 3-1 Sentinelle
 - 3-2 Relais
 - 3-3 Ambassadeurs (présentent Terre de Liens sur le territoire régional)
 - 3-4 Administrateurs
 - 3-5 Communiquants
 - 3-6 Citoyens formés

L'objectif à terme est d'avoir un ambassadeur par département, ensuite un ambassadeur par Pays.

5 - Tour de table de l'ensemble des participants à l'Assemblée Générale

- **Sara Zeidler** (Hautes-Alpes) – Agent développement local à l'ADRETS
- **Maurice Leroy** (Hautes - Alpes) – Ambassadeur Terre de Liens (Hautes-Alpes), adhérents & actionnaire depuis 2009. Sentinelle et relais de l'association régionale, souhaiterais faire partie du Conseil d'Administration.
- **Claire Thomas** (Var) – Assistante de gestion, adhérente Terre de Liens. A participé à la première formation ambassadeur Terre de Liens PACA en Novembre 2009 – Possède des compétences en gestion & questions juridique, pouvant être un appui. Souhaiterais faire partie du Conseil d'Administration.
- **Nathalie Waibel** (Var) – Conseillère municipale à La Motte, adhérente à Terre de Liens. A participé à la première formation ambassadeur Terre de Liens PACA en Novembre 2009 & représente Terre de Liens PACA dans diverses manifestations sur le territoire

Varois.

- **Laurence Quinson** (Alpes de Haute Provence) – Stagiaire formation animateur pour le développement des territoires ruraux au CFPPA de Carmejane. Ancienne exploitante agricole. Stagiaire Terre de Liens PACA dès début 2010.
- **Nathalie Reynet** (Alpes de Haute Provence) – Animatrice du Conseil de Développement du Pays A3V. Viens à l'Assemblée Générale afin de mieux comprendre le Mouvement Terre de Liens. Le Conseil de Développement lance actuellement une démarche de prospective sur le devenir des espaces ruraux, du foncier agricole et du paysage; par ailleurs une démarche concertée d'agriculture durable vient d'être lancée en partenariat entre le Pays et la Chambre d'Agriculture du 04. Des formations ambassadeurs, des réunions d'information sur les outils de gestion du foncier pourrait à terme être envisagé sur le territoire.
- **Stéphane Maillard** (Alpes Maritimes) – Projet Val de Roure, maintien d'exploitation permis par la Foncière Terre de Liens. Exploitation située à environ 1000m d'altitude. Travaille à 90% en AMAP pour la viande, et à 75% pour les œufs. Souhaite être une sentinelle et un relais de Terre de Liens PACA sur son territoire.
- **Matthieu Olivier** (Vaucluse) – Chargé de mission à la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts du Vaucluse. La Communauté de Commune porte un projet de charte agricole, incluant un projet agricole de répartition des terres pour les agriculteurs. La Communauté de Communes, achète le foncier, conventionne avec les agriculteurs sur une durée de 3 à 4 ans (convention comprenant une clause relative à l'agriculture biologique). A la fin de la convention de mise à disposition le foncier est vendu à l'agriculteur.
- **Jérémy Bémon** (Alpes de Haute Provence) – Membre de l'Agricollectif « Les Gouttes d'O », Val de Chavagne, premier projet d'installation en PACA par l'intermédiaire de la Foncière Terre de Liens. Polyculture élevage, l'agricolcollectif débute en maraîchage dès 2010. Souhaite être une sentinelle et un relais de Terre de Liens PACA sur son territoire.
- **Bertrand Ollivier** (Alpes Maritimes) – Membre d'un collectif dans le 06, agriculteur constitué en SCI. Achat du foncier par l'intermédiaire de la SAFER, avec un engagement des rester en SCI durant 10 ans. Membre de l'association « Les amis du PNR ». Souhaite être une sentinelle et un relais de Terre de Liens PACA sur son territoire.
- **Pierre Fabre** (Alpes Maritimes) – Agriculteur, administrateur de Bio de Provence, membre de l'association « Les amis du PNR », membre du Collectif PACA. Souhaiterais faire parti du Conseil d'Administration.
- **Jean-Jacques Thiery** (Bouches du Rhône) – Consomm'acteur à Lambesc. Actionnaire depuis peu à la Foncière de Terre de Lien. Souhaite être un relai de Terre de Liens PACA sur son territoire.
- **Catherine Joly** (Alpes de Haute Provence) – Chevrrière à proximité de Forcalquier. Est actuellement en recherche de foncier (souhaiterais être propriétaire), mais dispose pas de financement spécifique pour se réinstaller hormis l'outil de travail actuel. Est intéressée sur la mise à disposition d'information sur des outils tels que les GFA, SCI,... A participé à la première formation ambassadeur Terre de Liens PACA organisée en Novembre 2009.
- **Nicolas Bell** (Alpes de Haute Provence) – Membre de Longo Maï. Connaît bien le Mouvement Terre de Liens, dont il est adhérent depuis plusieurs années. A effectuer quelques émissions sur le Mouvement Terre de Liens par l'intermédiaire de Radio Zinzine. Souhaite être une sentinelle et un relais de Terre de Liens PACA sur son

territoire. Souhaiterais faire partie du Conseil d'Administration de Terre de Liens PACA.

- **Marie Fernandez** (Alpes de Haute Provence) – Membre de Longo Maï. Souhaite adhérer à Terre de Liens PACA
- **Jean-Jacques Anglade** (Bouches du Rhône) – Administrateur d'Alliance Provence. A participé à la création du MIRAMAP. A des compétences dans le domaine associatif, juridique. Intervient sur des projets de remise en exploitation agricole de terres qui ne l'étaient plus (notamment avec un partenariat avec la Forêt Jardinée). A découvert Terre de Liens en 2008 et souhaiterais faire partie du Conseil d'Administration de Terre de Liens PACA.
- **Jean Louis Bassas** (Vaucluse) – Membre du Comité Écologique de Carpentras. Souhaite mettre ses compétences juridiques et bancaires au profit de Terre de Liens PACA. Souhaite être une sentinelle et un relais de Terre de Liens PACA sur son territoire.
- **Michel Goncalves** (Vaucluse) – Administrateur d'Alliance Provence, membre du Comité Écologique de Carpentras, membre de l'AMAP Terre d'Échange et CA d'Alliance Provence. A participé à la première formation ambassadeur Terre de Liens PACA en Novembre 2009. Organise une journée d'information/formation à Carpentras le 14 décembre 2009 sur Terre de Liens, avec l'appui de Pierre Fabre. Souhaite créer une cellule de Terre de Liens PACA dans le Vaucluse. Souhaite être une sentinelle et un relais pour Terre de Liens PACA sur son territoire.
- **Bruno Lasnier** (Bouches du Rhône) – Directeur de l'APEAS & administrateur d'Alliance Provence. L'APEAS est adhérente de Terre de Liens PACA et souhaite être un relais d'information. Souhaite apporter son expertise sur les finances solidaires.
- **Raymond Aitken** (Alpes de Haute Provence) – Membre du CA de Biocoop 04. Possède des compétences informatiques et notamment sur l'utilisation de l'internet citoyen pouvant être mises au profit de Terre de Liens PACA. Souhaite être une sentinelle et un relais de Terre de Liens sur son territoire.
- **Thomas Narci** (Alpes de Haute Provence) – Chargé de mission à la Communauté de Communes du Pays de Forcalquier Montagne de Lure. A fait appel au Collectif Terre de Liens afin de faire connaître d'un foncier agricole présent sur la commune de Limans et dont le devenir est incertain. Mise en place d'une réflexion entre la communauté de communes, la commune et le PNR du Luberon afin de structurer une politique d'appui et de maintien des installations agricoles.
- **Karine Besse** (Bouches du Rhône) – Chargée d'études à l'association Arènes (Appui, Recherche, Education pour la Négociation Locale sur les Environnements). Apporte un appui aux acteurs sur les questions d'aménagement du territoire (avec une expertise technique et sociale); s'est lancée sur les questions d'agriculture et de foncier. Souhaite apporter son expertise technique ainsi qu'un appui pour l'élaboration de formations. Souhaiterais être membre du Conseil d'Administration de Terre de Liens PACA.
- **Jean-Daniel Gallandat** (Alpes de Haute Provence) – Administrateur Biocoop 04. Note une progression d'adhérents au sein de la Biocoop, avec aujourd'hui plus de 1000 adhérents. Souhaite être une sentinelle et un relais de Terre de Liens PACA sur son territoire.
- **Juliette Oheix** (Bouches du Rhône) - Impliquée dans plusieurs réseaux associatifs marseillais et notamment sur un projet d'habitat collectif (Les Radis Volants). Souhaite adhérer à Terre de Liens PACA et s'y impliquer activement.

- **Sylvain Musseri** (Alpes de Haute Provence) – Membre fondateur de l'Equitable Café (Marseille). A participé à la première formation ambassadeur Terre de Liens PACA organisée en Novembre 2009. Souhaite participer à une dynamique locale sur le Pays de Forcalquier, pouvant être une sentinelle et un relais de Terre de Liens PACA sur son territoire.
- **Marie-Thérèse Van Cuyk** (Bouches du Rhône) – Membre des Paniers Marseillais (réseau d'AMAP issu d'Alliance Provence): essaie de répondre à la demande des consommateurs marseillais en produits biologiques de proximité. Les Paniers Marseillais souhaite adhérer à Terre de Liens PACA, ainsi que devenir actionnaire. Souhaiterais faire parti du Conseil d'Administration de Terre de Liens.
- **Pierre Dodet** (Drôme) - Président de l'association Court-circuit. Organisation d'événements sur les exploitations agricoles. Peut-être un relai pour l'appel à l'épargne.
- **François Warlop** (Vaucluse) – Ingénieur agronome au GRAB. Membre du Collectif « Manger sans paysans ». Souhaite être une sentinelle et un relais de Terre de Liens PACA sur son territoire. Souhaiterais faire partie du Conseil d'Administration de Terre de Liens PACA.
- **Marie-Laure Gutierrez** (Vaucluse) – Coordinatrice de Bio de Provence. Depuis 1an, Bio de Provence travaille en partenariat avec l'ADEAR 13 et l'APTE à la réalisation d'un « parcours éco-paysan ».
- **Agathe Freyche** – Réflexion sur le parcours d'éco-paysan. Très intéressée par la dynamique de Terre de Liens.
- **Damien Fèvre** (Var) – Apiculteur installé depuis 2008 (120 ruches), sa compagne suit une formation en biodynamie et ils souhaiteraient à terme s'installer en polyculture. Vend en AMAP (Olivades et La Crau). Est enseignant à mi-temps au Lycée Agricole de Hyères (agronomie). Souhaite adhérer à Terre de Liens PACA.
- **Anne Bertrand** (Var) – Productrice de plants. Souhaite adhérer à Terre de Liens PACA
- **Laurent Bielicki** (Bouche du Rhône) – Salarié de l'ARDL (Association Régionale pour le Développement Local): liens très étroits avec les Conseils de Développement des Pays. Mandaté par l'ARDL pour être membre adhérent de Terre de Liens PACA.
- **Jean-Claude Albérigo** (Var) – Elu régional. Président du Collectif des Terres Fertiles du Var. Souhaite être sentinelle et relais de Terre de Liens PACA sur son territoire. Présente le souhait d' Odile Jacquemin, directrice du Collectif de Défense des Terres Fertiles du Var et membre du Collectif Terre de Liens PACA de faire partie du Conseil d'Administration de Terre de Liens PACA.
- **Jean-Baptiste Rey** (Vaucluse) – A travaillé au PNR du Verdon (importance de former les élus aux problématiques et enjeux du foncier). Souhaite adhérer à Terre de Liens PACA et être une sentinelle sur son territoire.
- **Sophie Lelièvre** (Vaucluse) – Chargée de mission espaces naturels dans un Syndicat de Rivière. Membre d'une AMAP. Souhaite adhérer et être une sentinelle de Terre de Liens PACA sur son territoire.
- **Martina Widmer** (Alpes de Haute Provence) – Membre de Longo Maï. Intéressée par la dynamique de Terre de Liens.
- **Marc Grandperrin** (Vaucluse) – Observateur et souhaite être une sentinelle de Terre Liens sur son territoire.

- **Yves Hallé** (Alpes de Haute Provence) – Formateur au CFPPA de Carmejane. Membre du Collectif Terre de Liens PACA. A participé à la première formation ambassadeur Terre de Liens PACA organisée en Novembre 2009. Soulève une crainte vis à vis des porteurs de projets qu'il croise au cours de leur formation: qu'ils perçoivent Terre de Liens comme une réponse à l'ensemble de leur problèmes, qu'ils y portent trop d'espoir.
- **Xavier Robert** (Drôme) – Directeur de Terre de Liens National. De formation, ingénieur agronome, a été conseiller SAFER et ADASEA, à animé le réseau des CPIE ainsi qu'exploitant agricole. « L'objectif de Terre de Liens n'est pas d'acheter l'ensemble des terres agricole, ni même 10% ».
- **Elsy Bancilhon** (Hautes – Alpes) – Agent développement local à l'ADRETS
- **Jean Horgues-Debat** (Hautes-Alpes) – Directeur de l'ADRETS, membre du Collectif Terre de Liens PACA.
- **Yannick Erard** (Bouches du Rhône) - Animateur de l'AMAP d'Aix, référent de la campagne climat pour Greenpeace. Souhaite adhérer à Terre de Liens PACA et souhaite être une sentinelle et un relais de l'association régional sur son territoire.
- **Brigitte Deladoeuille** (Hautes-Alpes) – Communauté de Communes du Serrois. Présente à titre personnel, souhaite adhérer à Terre de Liens PACA. Souhaiterais faire partie du Conseil d'Administration de Terre de Liens PACA (à titre personnel).
- **Gaëtan Perrier** (Var) – Membre d'une AMAP. Souhaite être une sentinelle et un relais de Terre de Liens PACA sur son territoire.
- **Philippe Chesneaux** (Var) – 3ème Vice-Président de la Région PACA, délégué à l'emploi et aux politiques territoriales. Terre de Liens: être en coordination et en réseau et non pas en concurrence.

6 - Réflexion sur les statuts proposés & votes des statuts de Terre de Liens Provence Alpes Côte d'Azur

Présentation de la proposition de statuts élaborés par le Collectif Terre de Liens PACA. Le Collectif ayant pris appui sur les statuts des associations régionales existantes.

Quelques modifications ont été suggérés:

- Article 1, inscrire le nom de la région en toute lettre
- Article 5, modifier la place du « représentant de Terre de Liens National » dans la phrase.
- Article 9, le montant de la cotisation à l'association doit s'inscrire à l'article 7 « ressources ». Mentionner que le montant de la cotisation peut être réévalué chaque année en accord avec le Conseil d'Administration de Terre de Liens National.
- Article 10, mentionner que l'assemblée générale peut être invitée par tout moyen de communication (courrier postal, courrier électronique, voie de presse) & que celle-ci peut se tenir physiquement ou par visio-communication.
- Article 11, corriger la référence à l'article. Mentionner l'article 10 et non l'article 8. Corriger également la phrase « elle a seule compétence », par « elle seule a compétence ».

Après modifications, les statuts de Terre de Liens Provence Alpes Côte d'Azur ont été adoptés à l'unanimité des membres présents lors de l'Assemblée Générale.

Ci dessous, les statuts de Terre de Liens Provence Alpes Côte d'Azur modifiés.

Article 1 : DENOMINATION

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre : **Terre de Liens – Provence Alpes Côte d'Azur**

Article 2 : OBJET

Cette association a pour objet de relier entre elles, soutenir et accompagner les initiatives collectives d'acquisition et de gestion du foncier et du bâti, particulièrement agricole en milieu rural et périurbain. Elle favorise leur émergence et leur développement dans le respect de la charte ci-après, partie intégrante des présents statuts.

Son action s'inscrit en complément des associations présentes sur le territoire de la région Provence-Alpes Côte d'Azur
Sa durée est illimitée.

Article 3 : LA CHARTE DE TERRE DE LIENS

La Charte nationale du mouvement Terre de Liens définit les missions de l'association.

1- Soutenir des projets socialement, écologiquement et économiquement pérennes:

- Favoriser la création d'activités rurales diversifiées (agricoles, sociales ou culturelles) respectueuses de l'environnement
- Permettre l'installation ou le maintien de lieux agricoles biologiques ou biodynamiques, et plus généralement, soutenir les projets qui vivifient le sol, respectent les paysages et l'équilibre des écosystèmes
- Donner une chance aux porteurs de projets à caractère environnemental, social ou culturel significatif d'accéder à du foncier pour y développer leurs activités

2- Encourager des dynamiques collectives et solidaires en milieu rural et périurbain:

- Mettre en relation les différents acteurs impliqués dans l'usage, la gestion et la répartition du foncier ainsi que ceux impliqués dans la formation et l'accompagnement de projets
- Favoriser les relations plus directes entre consommateurs et producteurs d'un même territoire (comme par exemple les AMAP)

- Favoriser l'expression des solidarités entre les générations, entre le rural et l'urbain, entre les milieux socioprofessionnels
- Favoriser la mise en commun d'outils, de finances, d'expériences

3- Renforcer, par des actions, le débat sur la gestion respectueuse de la terre:

- Encourager les collectivités locales à considérer comme essentiel le rôle de la terre comme ressource limitée dans l'aménagement du territoire
 - Fournir aux pouvoirs publics des expériences qui puissent être la base d'évolutions des règles et des pratiques
- Inciter les acteurs à imaginer et mettre en place une participation citoyenne à la gestion de la terre
- Permettre à chaque citoyen d'exercer sa responsabilité sur l'usage qui est fait de son territoire
- Lutter contre la spéculation foncière et immobilière
- Favoriser une législation sur le territoire et son application qui permette de maîtriser l'urbanisation (et de renforcer les ceintures vertes)

Article 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au Lycée Agricole d'Aix-Valabre à Gardanne (13).

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'administration.

Article 5 : COMPOSITION

L'association se compose du représentant de Terre de Liens National et des membres qui adhèrent aux présents statuts, et à jour de cotisation. Sont membres : Toute personne physique ou morale adhérant aux présents statuts, à jour de cotisation, ayant manifesté son intention de participer activement au fonctionnement de l'association et de participer, avec une voix délibérative aux assemblées générales ou aux instances de l'association.

Article 6 : LA QUALITE D'ADHERENT

Elle se perd par la démission, le décès, le non renouvellement de la cotisation. Elle se perd aussi sur décision du Conseil d'administration, aux deux tiers des présents ou représentés, à l'exclusion des personnes concernées qui ne peuvent participer au vote, dans trois cas :

- le non respect de l'objet de l'association
- le non respect de la charte de l'association nationale

- le non respect du règlement intérieur de l'association nationale.

Article 7 : RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent les recettes d'exploitation et tout ce qui est autorisé par la loi : cotisations, subventions publiques et privées, dons manuels, apport au fonds associatif avec ou sans droit de reprise, produit des ventes et des rétributions perçues pour services rendus, etc.

La cotisation est fixée à un montant de 20 € pour une personne physique, et de 50 € pour une personne morale. Cette cotisation peut-être réévaluée chaque année, en accord avec le Conseil d'Administration de Terre de Liens National.

Article 8 : COTISATION AU FONDS ASSOCIATIF DE DEVELOPPEMENT

Un fonds associatif de développement est constitué entre les associations territoriales et l'association nationale de Terre de liens.

Ce fond est un outil de trésorerie et un outil de rééquilibrage des budgets. L'association y cotisera mensuellement, le montant de la cotisation étant fixé dans le règlement intérieur de l'association nationale.

Article 9 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration dirige l'association. Il se compose de 5 à 15 membres, personnes physiques, élus pour trois années.

Ces personnes physiques peuvent être nommément mandatées par des personnes morales adhérentes. La personne morale peut nommer un suppléant.

Les membres du Conseil d'Administration sont rééligibles et le Conseil d'administration est renouvelable par tiers tous les ans par tirage au sort. Les salariés peuvent être représentés par un délégué au Conseil.

Une place de droit est réservée à un représentant de Terre de liens national.

Le Conseil d'administration nomme un exécutif (ou bureau) composé d'un moins un président, un trésorier et un secrétaire, et lui délègue certaines de ses missions (dont la gestion financière, la gestion des salariés, etc..).

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil se réunit au moins deux fois par an sur convocation par courrier postal ou électronique. Le Conseil ne peut valablement délibérer qu'avec au moins la moitié des membres élus, présents ou représentés. Ses décisions sont prises à la majorité des membres présents et représentés. Le Conseil peut se tenir valablement soit physiquement soit par tous les moyens de télécommunications

Article 10 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale se compose de tous les membres à jour de cotisation.

Elle se réunit chaque année en assemblée générale électorale convoquée par le Conseil d'administration quinze jours au moins avant la date fixée. La convocation peut être faite par divers moyens: courrier postal, courrier électronique, voie de presse.

L'Assemblée Générale peut se tenir valablement soit physiquement soit par tous les moyens de télécommunications.

Les décisions sont prises à la majorité des membres électeurs présents ou représentés. L'Assemblée examine et vote annuellement le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier.

L'Assemblée procède tous les ans à l'élection du Conseil d'administration.

Ne peuvent être traitées à l'Assemblée Générale que les questions inscrites à l'ordre du jour.

Chaque membre dispose d'une voix et peut être porteur de mandats dans la limite de trois mandats.

Article 11 : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

Elle peut être convoquée à la demande de la moitié ou plus des adhérents actifs à jour de cotisation ou par le Conseil d'administration suivant les formalités de l'article 10. Elle seule, a compétence pour modifier les statuts.

Article 12 : DISSOLUTION

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres actifs présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Statuts adoptés à Gardanne (13)

Le 11 décembre 2009

7- Vote du Conseil d'Administration de Terre de Liens - Provence Alpes Côte d'Azur

Anglade Thomas	anglade.avocat@wanadoo.fr
Bell Nicholas	Nicholas.bell@gmx.net
Bertrand Anne	anne.bertrand83@orange.fr
Besses Karine	arenas@wanadoo.fr
Deladoeuille Brigitte	br.deladoeuille@wanadoo.fr
Dubus Nathalie	n.dubus@laposte.net
Fabre Pierre	fabrebio@mac.com
Horgues-Debat Jean	adrets@adrets-asso.fr
Jacquemin Odile	Odile.jacquemin@gmail.com
Lelièvre Sophie	lelievre_so@yahoo.fr
Leroy Maurice	gap05000@gmail.com
Musseri Sylvain	sylvain@equitablecafe.org
Thomas Claire	clairefrejus@gmail.com
Vancuyk Marie-Thérèse	Vancuyck.marie-therese@neuf.fr
Warlop François	francois.warlop@grab.fr

8 - Liste des participants et des excusés

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRENOM	ORGANISME	ADRESSE	CP	VILLE	TELEPHONE	MAIL
Alberigo	Jean-Claude	MALTAE – Collectif de Défense des Terres Fertiles du Var	Place des 3 Moulins	83170	Brignoles	04 94 59 92 89	collectifdefenseterresfertiles@gmail.com
Aitken	Raymond	Biocoop / Association Jojoba				04 92 74 02 39	raymond.aitken@gmail.com
Anglade	Jean-Jacques		BP 90108	13743	Vitrolles	06 86 46 83 77	anglade.avocat@wanadoo.fr
Bancilhon	Elsy	ADRETS	7 Rue Bayard	05000	Gap	04 92 51 07 19	adrets@adrets-asso.fr
Bassas	Jean-Louis	Comité écologique de Carpentras	200 Ch de Gargamiane	84810	Aubignan	04 90 62 62 18	jbassas@wanadoo.fr
Bielicki	Laurent	ARDL			Marseille	04 96 12 01 98	ardl@wanadoo.fr
Bell	Nicholas	Longo Mai	Le Pigeonnier	04300	Limans	04 92 73 05 98	nicholas.bell@gmx.net
Bemon	Jérémy	Association Les Gouttes d'O – Agricollectif	Ecolieu « Les Gouttes d'O »	04320	Val de Chavagne	04 89 77 90 34 06 64 37 59 06	agricollectif@gmail.com
Bertrand	Anne	Agricultrice	11 Rue de la Lecque	83470	Pourcieux	06 75 51 73 98	anne.bertrand83@orange.fr
Besses	Karine	ARENES	11 Bd National	13001	Marseille	04 91 08 05 53	arenas@wanadoo.fr
Chesneau	Philippe	CR PACA				06 73 48 13 10	p.chesneau@regionpaca.fr
Dodet	Pierre		Molières	26210	Montverche	06 30 48 52 85	dodetpierre@yahoo.fr
Deladoeuille	Brigitte					04 92 67 19 44	br.deladoeuille@wanadoo.fr
Erard	Yannick	Greenpeace – AMAP Aix en Provence	Maison Soleils – Quartier Couffin	13860	Peyrolles	06 80 07 17 39	yannick.erard@wanadoo.fr
Fabre	Pierre	Agriculteur – Administrateur Bio de Provence	La Sagne	06850	Briançonnet	04 93 60 40 20	fabrebio@mac.com
Fernandez	Marie	Longo Mai	Le Pigeonnier	04300	Limans	04 92 73 05 98	irmabomba@yahoo.fr
Fèvre	Damien	Apiculteur	4 Rue de la République	83200	Reveste les Eaux	06 77 71 21 36	damien_fevre@hotmail.com
Freyche	Agathe					06 67 50 61 04	afreyche@gmail.com
Gallandat	Jean-Daniel	Biocoop / Association Jojoba		04300	Mane	04 92 75 03 43	contact@norgere.com
Goncalves	Michel	AMAP Terre d'Echanges – Administrateur Alliance Provence	93 Rue René Seyssand	84200	Carpentras	09 77 09 26 84	michel.goncalves@amap-pernes.org
Grandperrin	Marc		Hameau des Crottes	84390	Aurel	04 90 64 00 37	marc.grandperrin@orange.fr
Grandperrin	Marie-Jeanne		Hameau des Crottes	84390	Aurel	04 90 64 00 37	marc.grandperrin@orange.fr
Gutierrez	Marie-Laure	Bio de Provence	Chemin de la Castelette – Site AgroParc	84911	Avignon	04 90 84 03 34	marielaure.gutierrez@bio-provence.org
Hallé	Yves	CFPPA Carmejane		04510	Le Chaffaut	04 92 34 60 56 06 84 17 54 22	yves.halle@educagri.fr
Horgues-Debat	Jean	ADRETS	7 Rue Bayard	05000	Gap	04 92 51 07 19	adrets@adrets-asso.fr

Joly	Catherine			04110	Vachères	04 92 75 60 57	cathjoly@clubinternet.fr
Lasnier	Bruno	APEAS	49 Rue du Village	13001	Marseille	04 91 99 02 22	bruno.lasnier@apeas.fr
Lelièvre	Sophie		La Grande Bastide, 1000 Ch.Grde Villefranche	84210	Pernes-les-Fontaines	06 75 86 68 01	lelievre_so@yahoo.fr
Leroy	Maurice			05000	Gap	04 92 50 25 21	gap05000@gmail.com
Maillard	Stéphane	Agriculteur	La Ferrière	06570	Val de Roure	04 93 60 39 73	ferme.m@live.fr
Marisoclaco	Bruno			83870	Signes	04 94 42 75 70 06 61 84 43 26	hubacdegaget@orange.fr
Marisoclaco	Françoise		803 Chemin des Planques	83870	Signes	04 94 42 75 70 06 61 84 43 26	hubacdegaget@orange.fr
Musseri	Sylvain		Château Pinet	04110	Reillane	06 11 20 77 21	sylvain@equitablecafe.org
Narcy	Thomas	Communauté de Communes Pays de Forcalquier – Montagne de la Lure	Le Grand Carré	04301	Forcalquier	04 92 75 33 21	thomas.narcy@forcalquier-lure.com
Oheix	Juliette				Marseille	06 64 91 28 92	julietta@no-log.org
Olivier	Matthieu	Communauté de Communes Pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse	350 Av de la Petite Marine	84800	L'Isle-sur-la- Sorgue	04 90 21 43 11	molivier@cc-paysdessorgues.com
Ollivier	Bertrand	Association « Les amis du PNR 06 » - Agriculteur	La Ferme du Collet	06260	La Penne	04 93 03 27 81	b.ollivier@no-log.org
Perrier	Gaëtan		88 Rue Jean Jaurès	83600	Fréjus	04 94 40 18 58	gaetan_perrier@yahoo.fr
Quinson	Laurence			04410	Puinoisson	06 75 89 50 73	laurencemj@hotmail.fr
Rey	Jean-Baptiste		11 Rue de la Petite Saunerie	84000	Avignon	06 24 62 43 48	jeanbate32@yahoo.fr
Reynet	Nathalie	Conseil de développement du Pays Asses Verdon-Vaïre-Var	Maison de Pays	04370	Beauvezer	04 92 83 44 93	animation@pays-a3v.net
Thiery	Monique		24 Allée des Pins	13410	Lambesc	04 42 92 93 44	jjt13lambesc@yahoo.fr
Thiery	Jean-Jacques		24 Allée des Pins	13410	Lambesc	04 42 92 93 44	jjt13lambesc@yahoo.fr
Thomas	Claire		Le Val d'Or – 91 Allée du Vallat de Coste	83700	St Raphaël	06 77 39 03 39	clairefrejus@gmail.com
Vallée	Gaëtan	Alliance Provence	17 Rue D.Melchior	83000	Toulon	04 94 98 80 00 06 08 37 16 57	g.vallee@allianceprovence.org
Vancuiyck	Marité	Les Paniers Marseillais	93 La Canebière	13001	Marseille	04 91 22 61 11 06 22 41 78 68	contact@lespaniersmarseillais.org
Waibel	Nathalie		81 Rd Clos d'Azur	83920	La Motte	04 94 99 23 07	nathaliewaibel@rocketmail.com
Warlop	Pierre	GRAB		84000	Avignon	04 90 84 01 70	francois.warlop@grab.fr
Widmer	Martina	Longo Maï		04300	Limans	04 92 73 00 64	martina.widmer@yahoo.fr

EXCUSES							
NOM	PRENOM	ORGANISME	ADRESSE	CP	VILLE	9	MAIL
Arioli	Philippe	AMAP du Beausset		04300	Limans	04 92 74 66 40	phil.arioli@wanadoo.fr
Carlier	Julie	PNR Queyras – AMAP Guillestrois	Place des Dames	05600	Guillestre	04 92 55 97 41	j.carlier@pnr-queyras.fr
Giraud	Joël	Vice-Pst du CR PACA délégué à la montagne et au désenclavement du Massif Alpin					jogiraud@REGIONPACA.FR
Grognard	Magali		Rue des Templiers	83840	Comps sur Artuby	04 94 47 87 53	magdacosa83@wanadoo.fr
Heuman	Carmen	Communauté d'Agglomération Pays d'Aubagne		13400	Aubagne	06 75 23 34 82	cheumann-mairie@live.fr
Maltèse	Bernadette	CC Des Deux Buëchs					cc2buech.bm@wanadoo.fr
Nivou	Christine	Mairie de Veynes			Veynes		corinnesalla@free.fr
Pouchin	Philippe						pphil13@gmail.com
Revret	Annette	AMAP			Marseille	04 91 25 27 22	annettemarseille@hotmail.com
Volpi	Mylène	AMAP Beausset					mprima@laposte.net